

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
26 mars 2019

L'an deux mil dix neuf, le vingt six mars, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Vincent PELLETIER ; Céline BERNIGAUD ; Catherine REAULT ; Lionel FIAT ; Jean-Marc BELLEVILLE ; ; Jean-Paul BELLIN ;
Procurations : Thierry MAZILLE à Céline BERNIGAUD ; Frédéric GEROMIN à Jean-Paul BELLIN ; Laurence LEROUX à Bernard MICHON ; Stéphane MASTROPIETRO à Jean-Marc BELLEVILLE ; Martine RITTER à Coralie BOURDELAIN
Absents : Alain GUIMET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Coralie BOURDELAIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 21 mars 2019

Séance ouverte à 20 h

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Vote du compte administratif 2018	pour contre abstention NPPP (le maire)	13 0 0 1
2	Approbation du compte de gestion communal 2018 (comptes de la trésorerie)	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
3	Affectation des résultats du budget principal	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
4	Vote des 3 taxes	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
5	Vote du budget principal 2019	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
6	Modification de la durée hebdomadaire de travail (poste attaché)	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0

7	Demande de subvention pour travaux sylvicoles	pour contre abstention NPPP	13 0 1 0
8	Travaux sur réseaux d'éclairage public sur la place du village	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
9	Convention d'adhésion aux solutions libres métiers entre le Centre de Gestion de l'Isère et la commune de Revel	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
10	Mandat donné au Centre de gestion de l'Isère afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire avec participation employeur	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0

La séance est levée à 21 h 15

Le (la) Secrétaire de séance,

